

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de : **WINDVISION BELGIUM SA** demeurant Interleuvenlaan, 15 D à 3001 Heverlee

en vue d'obtenir le permis unique pour :

Construire et exploiter un parc de 6 éoliennes d'une puissance individuelle comprise entre 2 et 3.4 MW

I001 éolienne n°1 I003 éolienne n°3 I005 éolienne n°5 I007 cabine de tête

I002 éolienne n°2 I004 éolienne n°4 I006 éolienne n°6

ayant trait à des terrains sis campagne de Borsu à 5340 Gesves et 5350 Ohey

cadastré 1e division, Gesves, Section D N° 13A - 57L - 118P2 - 124W - 180K - 110B - 118E2 - 118C2 - 118B2 - 118A2 - 118V - 118X - 118Y - 124P2 - 124H2 - 124G2 - 124K2 - 124L2 - 124M2 - 124T2 - 124S2

cadastré 1e division, Ohey, Section E 120 C - 120 B - 32 C - 35 M - 116 - 32 D - 32 B - 100 - 137 H - 32 E - 134 A.

Le projet déroge à l'article 35 du C.W.AT.U.P.E. relatif à la zone agricole. Le projet nécessite donc l'application éventuelle de l'article 127, § 3 du C.W.AT.U.P.E par l'intervention du fonctionnaire délégué suite à une demande de dérogation prévue aux articles 114 et 127 du C.W.AT.U.P.E. Le fonctionnaire délégué et le fonctionnaire technique sont conjointement compétents pour statuer sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique. Le projet a fait l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement.

Le dossier accompagné d'une étude d'incidences, peut être consulté aux administrations communales à partir du **18/03/2013**

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
08/03/2013	18/03/2013	Administration communale de Gesves, chaussée de Gramptinne 112 le 17/04/2013 à 12h00.	Administration communale de Gesves Service Urbanisme - Environnement Chaussée de Gramptinne 112 5340 GESVES
08/03/2013	18/03/2013	Administration communale d'Ohey Service Urbanisme - Environnement Place roi Baudouin, 80 5350 OHEY le 17/04/2013 à 12h00.	Administration communale d'Ohey Service Urbanisme - Environnement Place roi Baudouin, 80 5350 OHEY
08/03/2013	18/03/2013	Administration communale de Havelange Service Cadre de Vie Rue de la Station, 99 5370 HAVELANGE le 17/04/2013 à 12h00.	Administration communale de Havelange Service Cadre de Vie Rue de la Station, 99 5370 HAVELANGE
08/03/2013	18/03/2013	Administration communale d'Assesse, Place communale, 2-4 à 5330 ASSESSE le 17/04/2013 à 12h00.	Administration communale d'Assesse, Place communale, 2-4 à 5330 ASSESSE

Le dossier de demande de permis, comprenant l'étude d'incidences, peut-être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique :

Pour Gesves : chaque jour ouvrable pendant les heures de service de 9h00 à 12h30 et le mercredi de 14h00 jusqu'à 19h30 (permanences supprimées en juillet et août) ou le samedi matin ou sur rendez-vous. Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Carine LISSOIR.

Pour Ohey : chaque jour ouvrable pendant les heures de service de 9h00 à 12h00 et le mercredi de 13h00 à 16h30 et le samedi matin de 9h à 12h. Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Tiffanie FRENKEL.

Pour Havelange : chaque jour ouvrable pendant les heures de service (8h30 à 12h00) ainsi que sur rendez-vous(*) les mardis après 16h00. Lorsque la consultation a lieu un mardi après seize heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Philippe SCHOEMANS.

Pour Assesse : chaque jour ouvrable pendant les heures de service de 8h30 à 12h00 et le mercredi de 13h30 à 16h00 ou le samedi matin de 9h00 à 11h30. Lorsque la consultation a lieu le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service urbanisme : 083/636.856.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans un délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet. Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

Du demandeur : WINDVISION BELGIUM SA Interleuvenlaan, 15 D à 3001 Heverlee (016/299.455)
brice.bourget@windvision.com

Du conseiller en environnement (à défaut agent communal délégué à cet effet)

Pour Gesves : Carine LISSOIR (083/670.211) carine.lissoir@publilink.be Administration communale de Gesves Service Urbanisme – Environnement Chaussée de Gramptinne 112 5340 GESVES

Pour Ohey : Tiffanie FRENKEL (085/824469) tiffanie.frenkel@ohey.be Administration communale d'Ohey Service Urbanisme – Environnement Place roi Baudouin, 80 5350 OHEY

Pour Havelange : Philippe SCHOEMANS (083/615.331) ecoconseil.havelange@publilink.be Administration communale de Havelange Service Cadre de Vie Rue de la Station, 99 5370 HAVELANGE

Pour Assesse : Hélène TRIPNAUX (083/636.856) helene.tripnaux@assesse.be Administration communale d'Assesse, Place communale, 2-4 à 5330 ASSESSE

Du Fonctionnaire technique : Avenue Reine Astrid 39, 5000 NAMUR (081/71 53 00)

Du Fonctionnaire délégué : Place Léopold 3, 5000 NAMUR (081/24.61.11)

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est :

Les Fonctionnaires technique et délégué

Le projet ne fait pas l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière